Ami du Clergé du 2 août 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

A l'école des Saints. — S. Jean Eudes : L'apôtre des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, 233.
Nativité de la Ste Vierge. — (Pian). La magnifique œuvre de Dieu, 235.
Lectures sur l'Eucharistie. — « La Communion des cœurs dans la fraction du pain » : III. Le même Corps du Seigneur, 236.
Petits prônes sur les Commandements. — 4e Commandement de Dieu : X. Devoirs des parents. — B. Le bon exemple, 239.
En lisant. — Prière à Jésus-Hostie pour le Guatemala, 240.

A L'ÉCOLE DES SAINTS

Saint Jean Eudes
(19 août)

L'APOTRE DES SAINTS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Mes frères,

Dans notre histoire, le siècle de Louis XIV se nomme « grand siècle ». Grand il l'est. non seulement par son roi, par ses illustrations militaires, un Turenne et un Condé, par ses hommes politiques, un Richelieu et un Colbert, par la pléïade de tous nos immortels classiques : Corneille, Racine, Molière ; il l'est aussi par tant de ses hommes d'Eglise, dont l'éloquence, la spiritualité, la sainteté ont immortalisé les noms : Bossuet et Bourdaloue, Bérulle et de Condren, S. Vincent de Paul et S. Jean Eudes.

S. Jean Eudes, l'apôtre de la Normandie, aura attendu deux siècles et demi la consécration officielle de sa sainteté par l'Eglise, comme du reste, un autre grand missionnaire de l'époque suivante, S. L.-M. de Montfort, l'apôtre de la Vendée et de la Bretagne. Et pourtant M. Olier, qui s'y connaissait, disait de lui qu'il était « la rareté de son siècle ». Quel plus haut éloge pour un prêtre d'un siècle qui en compte tant d'illustres !

L'histoire de sa vie tient en peu de lignes. Né au village de Ri, diocèse de Séez, en 1601, il fut ordonné prêtre en 1625 et entra chez les Oratoriens. Affecté aux missions paroissiales, à ces grandes missions qui duraient alors six et même douze semaines, il se détacha, près de vingt ans plus tard, en 1643 de ses confrères de l'Oratoire, pour fonder deux Congrégations qui prolongeraient son esprit et son œuvre. Il mourut à Caen le 19 août 1680, et fut inhumé dans la chapelle du séminaire qu'il y avait fondé. Mais ce qui fait de S. Jean Eudes « la rareté de son siècle », c'est qu'il fut le promoteur de la dévotion officielle aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie. En le béatifiant, le Bienh. Pie X, l'appelait le *Père*, le *Docteur*, et l'*Apôtre* du culte liturgique des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. C'est ce saint que je voudrais célébrer devant vous en sa fête, maintenant universelle, depuis sa canonisation en 1925.

I. — *Le Père*

La dévotion au Sacré-Cœur ne date pas seulement de S. Jean Eudes ni de Ste Marguerite-Marie. Elle est en germe déjà dans ces pages de l'Ancien Testament qui exaltent l'amour de Dieu pour les hommes, et plus encore dans ces pages de l'Evangile, celui de S. Jean surtout, qui nous montrent la bonté, la tendresse, la douceur du Cœur de Jésus. S. Jean Chrysostome et S. Augustin, dans des discours qui ne seront jamais surpassés, ont enflammé le cœur de leurs auditeurs à rendre à N.-S. amour pour amour. On a dit avec raison que ces pages des Ecritures et des Pères « ouvrent les voies à la dévotion, la préparent et y conduisent » [1].

Et pourtant notre saint est le promoteur de quelque chose de nouveau. D'abord il ne sépare pas dans sa dévotion le Cœur de Marie du Cœur de Jésus.. Il est l'initiateur de leur culte liturgique, et c'est pourquoi Pie X a déclaré « qu'on doit regarder le Bienh. Jean Eudes comme le Père du culte des Sacrés-Cœurs, car dès l'institution de sa Congrégation de prêtres, — ceux qu'on appelle aujourd'hui les Eudistes, du nom de leur fondateur — il fit célébrer par ses fils des fêtes solennelles en leur honneur ». C'est aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie qu'il avait dédié ses deux Congrégations, celle de ses religieux, la Congrégation de Jésus et de Marie, celle de ses religieuses, l'Ordre de Notre - Dame ; il établit une sorte de tiers-ordre et des confréries en l'honneur de ces Saints Cœurs de la Mère et du Fils ; et surtout il compose les offices liturgiques du missel et du bréviaire, d'abord ceux du Très Pur Cœur de Marie (1648), ensuite ceux du Divin Cœur de Jésus (1670). Il ne se contente pas de rédiger avec science et piété ces offices ; de tout son zèle il s'emploie à les faire célébrer. Bientôt il a gagné à sa cause plusieurs évêques, ceux d'Autun, de Rennes, de Coutances, etc... et le légat du pape lui-même, qui lui donnent leur approbation. Fort de cet appui de la hiérarchie, il fait célébrer annuellement les fêtes du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus, dans les maisons de ses deux Instituts, dans plusieurs diocèses, même dans d'autres communautés, comme par exemple, chez les Bénédictins du monastère de Montmartre, de ce Montmartre qui deviendrait un jour le foyer de la dévotion au Sacré Cœur avec la basilique du Vœu national.

Titre magnifique au service de la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie que ce titre

[1] Bainvel, S. J., *La dévotion au Cœur de Jésus*.

de Père de leur culte liturgique, quand on songe au rayonnement que donnent toujours à la piété les fêtes de l'Eglise !

II. — *Le Docteur*

Grâce à S. Jean Eudes, le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, jusqu'alors « privé et tout intime » est devenu « public et officiel ».

Mais ce réalisateur est aussi un écrivain spirituel. Il compose lui-même les offices de ces fêtes du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus qu'il a fait célébrer le premier et il trouve le temps d'écrire des ouvrages de spiritualité pour exposer, justifier, défendre ces dévotions qui lui sont chères. Et le liturgiste comme le spirituel témoigne d'une pensée si profonde et si riche, d'une piété si solide et si brûlante, de tant de puissance et d'enthousiasme, que Pie X l'a appelé non seulement le Père, mais encore le « Docteur » du culte liturgique des Sacrés-Cœurs.

A la gloire du Cœur de Jésus, il a publié : *La vie et le royaume de Jésus dans les âmes chrétiennes* [2]. Il est tout pénétré de cette dévotion « au Cœur qu'il a toujours aimé..., attiré qu'il avait été à lui par les impressions saintes qu'il en avait reçues dans l'oraison et par les belles lumières que N.-S. avait communiquées à ce sujet à Ste Gertrude, Ste Mechtilde, Ste Thérèse et à plusieurs de ses fidèles serviteurs » [3].

A la gloire du Cœur de Marie il a écrit : *Le Cœur admirable de la Très Sainte Mère de Dieu,* qu'il termina seulement à la veille de sa mort après y avoir travaillé pendant presque toute sa vie. C'est une somme complète de la dévotion au Cœur de Marie. Il nous en dit la nature, les excellences et les pratiques.

Ces œuvres n'ont pas peu contribué à la diffusion du culte des Saints Cœurs. Même si elles n'ont plus un grand nombre de lecteurs parmi les fidèles, elles nourrissent encore la méditation et la prédication des disciples de S. Jean Eudes. Elles restent une réserve où s'alimentent tous ceux qui sont attirés par la dévotion au Cœur de Jésus et de Marie.

En dehors de ces grands ouvrages, l'office des Saints Cœurs suffirait à justifier le titre de Docteur de leur culte liturgique. Des historiens et des théologiens réputés ont pu le rapprocher de l'incomparable Office du Saint Sacrement. « La messe est une messe toute d'amour, toute pleine du Sacré-Cœur, de son amour pour Dieu et pour nous, de notre amour pour lui. C'est de la grande et belle liturgie » [4]. L'Eglise n'a pas mis officiellement au front de S. Jean Eudes l'auréole des Docteurs. Du moins Pie X lui a donné ce titre. Et c'est assez pour que nous lui en fassions gloire en ce jour.

III. — *L'Apôtre*

Le même pape ajoutait : « Il mérite d'être appelé l'apôtre de cette dévotion, car il fit tous ses efforts pour la répandre en tous lieux. »

Ne l'oublions pas, S. Jean Eudes fut d'abord un missionnaire. Un de ses frères, Charles Eudes, échevin d'Argentan, déclarait un jour avec fierté : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » Celui qui l'écrivait était François, François de Mézeray, l'historiographe de Louis XIV qui obtint l'immortalité de l'Académie Française, celui qui la prêchait, c'était Jean, Jean Eudes, missionnaire apostolique qui a conquis l'immortalité du ciel.

La béatification récente du Bienh. P. Maunoir, S. J., a rappelé ce qu'étaient alors les missions en Bretagne. Elles étaient pareilles dans cette Normandie où se déploya le zèle apostolique de S. Jean. La mission paroissiale garde encore, après deux siècles, grand prestige et profonde influence. Ses contemporains parlent de sa prédication en des termes qui le donnent comme un nouveau Vincent Ferrier ou déjà comme un Montfort :

« Jean Eudes, disent-ils, était un second Elie dans la chaire de vérité ; sa parole était toute de feu ; c'était un glaive tranchant à deux côtés, qui n'épargnait point le crime en quelque lieu qu'il pût le découvrir. »

Et encore : « C'était un lion en chaire... Il foudroyait le crime, il invectivait publiquement contre les vices, il parlait fortement, mais sans se servir de paroles aigres. On voyait à l'œil que ce qu'il disait procédait d'un cœur de père qui brûlait d'amour pour ses enfants et dont les entrailles étaient pleines de zèle pour leur bien et leur salut... Il convainquait tout le monde. »

Il aurait voulu entraîner tous les prêtres à sa suite dans le même apostolat. Il les en pressait dans des termes où, à deux siècles de distance, on peut reconnaître un peu de sa fougueuse éloquence :

« Que font à Paris, écrivait-il, tant de docteurs et tant de bacheliers, pendant que les âmes périssent par milliers, faute de personnes qui leur tendent la main pour les retirer de la perdition et les préserver du feu éternel ? Certainement, si je m'en croyais, j'irais à Paris, crier dans la Sorbonne et dans les autres collèges : au feu ! au feu de l'enfer ! qui embrase tout l'univers ; venez, messieurs les docteurs ; venez, messieurs les bacheliers ; venez, messieurs les abbés ; venez, messieurs les ecclésiastiques, nous aider à l'éteindre... »

Ces lignes ne brûlent-elles pas encore de son feu apostolique ? Et voilà pourquoi, en ce jour de sa fête, nous saluons en lui l'Apôtre.

* *

Aujourd'hui, au village de Ri, à l'endroit même de la maison natale de S. Jean Eudes, s'élève une chapelle votive qui a son histoire.

Au mois d'août 1944, des combats acharnés se livraient aux environs. La bataille semblait vouer à la destruction totale le pays natal du Saint. On pouvait redouter que bientôt il ne restât plus de la petite agglomération que des ruines comme de tant d'autres vil-

[2] Il avait alors 36 ans et le livre connut de son vivant plusieurs éditions.

[3] E. Georges, *Saint Jean Eudes, missionnaire apostolique*, p. 265.

[4] Bainvel, *op. cit.*

lages normands. Alors la paroisse se recommanda à la protection de son glorieux enfant. Il ne fut pas sourd à ces supplications. Le jour même que l'on célébrait sa fête, Ri, miraculeusement protégé, était libéré sans grand dommage.

Et c'est pourquoi Ri a voulu lui élever ce mémorial de reconnaissonce.

Les contemporains de S. Jean Eudes déclaraient qu'il avait « un cœur de père qui brûlait d'amour pour ses enfants ». Il vient d'en donner une nouvelle preuve. Ce cœur était sur le modèle des Cœurs de Jésus et de Marie dont il fut le si ardent apôtre. « *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu...* ». *Amen.*

NATIVITE DE LA SAINTE VIERGE

(Plan)

LA MAGNIFIQUE ŒUVRE DE DIEU

La Nativité de Marie « annonce au monde une grande joie », dit la liturgie. Pourquoi ? C'est qu'elle est une des plus éclatantes *réussites de Dieu.— Contemplons-la* et *tirons-en les leçons.*

I. — Nativité de Marie, réussite de Dieu

1. — Dieu travaille vingt siècles à la préparer, c.-à-d. à forger l'âme juive dont Marie est la fleur merveilleuse :

— *a)* Il met à part un homme dont il fera la souche d'un peuple saint : *Abraham...*

— *b)* Cinq ou six siècles plus tard, il révèle à *Moïse* son nom et sa Loi, qui vont être comme l'âme de ce peuple ; puis l'organise en Royaume *(David).*

— *c)* Avec une inlassable patience, il éduque ce peuple par ses prophètes, qui défendent le culte du seul vrai Dieu vivant, et la Loi qui doit pénétrer de divin ce peuple indocile.

— *d)* D'étape en étape, il purifie son peuple par des épreuves sévères, le spiritualise et l'amène à concevoir un Royaume supra-national, et à désirer le *Roi Messie,* conquérant pacifique et victime unique.

2. — A la plénitude des temps, il fait enfin fleurir la tige de Jessé, au moment où elle était desséchée.

a) Il donne à un vieux ménage stérile, mais authentique héritier de David et fidèle à la Loi, l'enfant qu'Anne et Joachim avaient vainement attendue : *Marie !...*

b) Cette enfant du miracle condense en elle vingt siècles d'illuminations progressives, tout le meilleur de l'âme juive, tel que Jahweh l'avait façonnée.

— *c)* Et, en même temps qu'elle incarne tout un passé de manifestations divines, elle commande tout l'avenir de l'humanité, car elle est celle qui, pleine de grâces uniques, va dire « *oui* » à Dieu qui lui demande d'être la Mère du Rédempteur...

d) Ainsi vont se poursuivre les desseins d'un Dieu qui veut se donner à nous : Lumière, Voie, Vie.

II. — Les leçons de cette réussite

Elles sont contenues dans le *Magnificat,* qui nous incite à la reconnaissance, à la docilité, à la confiance.

1. — *Reconnaissance :* « Fecit magna qui potens est !... »

a) Ce gigantesque effort qui se fait jour à travers tant de siècles, et dont les étapes sont : Israël, Jésus et Marie, l'Eglise, est comme tendu vers *moi !* Voilà ce que chacun de nous peut dire en toute vérité.

— *b)* Car tout se passe comme si Dieu n'avait eu en vue que *mon* âme, que *ma destinée personnelle,* comme si j'avais été seul à sauver. En toute vérité, oui, chacun peut dire : « C'est pour me donner une Mère, un grand Frère, à la fois Maître de Vérité, Rédempteur généreux sur la Croix, nourriture dans l'hostie, récompense éternelle, c'est pour ce pauvre pécheur que ce Dieu très bon a remué ciel et terre et qu'il a fait s'épanouir cette fleur merveilleuse, dont nous célébrons aujourd'hui la naissance.

— *c)* Oui vraiment, il a fait pour moi et en moi de grandes choses : *Magnificat...*

2. — *Docilité :* « Dieu qui m'a sauvé sans moi ne me sauvera pas sans moi », dit S. Augustin. Ma béatitude est soumise au *Fiat* de Marie, et au *mien.* S'il a daigné regarder ma bassesse, c'est à la condition que je me reconnaisse pour son serviteur : « *respexit, etc...* »

Alors, avec Marie, qui est, comme disait Ste Jeanne d'Arc, « née pour ce faire », je dois vivre dans un *oui* perpétuel à celui qui « s'est souvenu de sa miséricorde et a pris sous sa protection son serviteur... »

3. — *Confiance.* — *a)* Ce que Dieu a pu faire au cours de ces quarante siècles qui vont d'Abraham à Marie et de Marie à moi, ces prodigieuses réussites du passé se poursuivront en moi, et à travers toute l'humanité jusqu'au dernier jour du monde.

— *b)* « *Qui potens est* », celui qui a vaincu les Pharaons, détruit les empires païens, vaincu les Hérode et les Néron, défendra son peuple, c.-à-d. son Eglise contre les « portes de l'enfer », c.-à-d. contre les puissances du mal, qu'elles s'appellent Satan ou Staline... « Ne craignez pas, petit troupeau ».

— *c)* Sans doute, Dieu ne me promet pas de m'épargner l'épreuve. Marie a pleuré. Peut-être le Tout-Puissant a-t-il besoin de ma souffrance pour poursuivre la libération de l'humanité. Mais je suis dans l'armée des vainqueurs : « Confiance, j'ai vaincu le monde... »

— *d)* Et, avec Marie, je ne crains rien. Elle veille maternellement sur moi. Elle me garantit, par son exemple que, si je partage les souffrances de son Fils, j'aurai part, comme elle, à sa gloire...

* *

Conclusion. — Réjouissons-nous de cette Nativité qui nous promet tant de bonheur, qui est un des gages les plus précieux de l'amour de notre Dieu : « *Corde et animo, Christo canamus gloriam...* »

LECTURES SUR L'EUCHARISTIE

La Communion des cœurs dans la Fraction du pain

III

LE MÊME CORPS DU SEIGNEUR

1. — Dans la première Epître aux Corinthiens (chap. x) S. Paul met en garde les chrétiens contre l'idolâtrie et contre la participation au banquet des idoles ; car on ne peut « pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons » (℣. 21).

Au ℣. 16,, S. Paul avait écrit : « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas une communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas une communion au corps du Christ ? » — ℣. 17 : « Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes forme un seul corps ; car tous nous participons au pain unique. »

L'idée dominante du chapitre est que la participation à la chair offerte en sacrifice aux idoles est incompatible avec la communion au corps et au sang du Christ. La première, en effet, implique une communion avec les esprits mauvais, tandis que la seconde est communion au corps et au sang du Christ. S. Paul ne peut se rassasier, dans ce contexte, de donner une expression à l'une de ses idées favorites, celle de *communion (koinonia)*. Le rapprochement aboutit logiquement à cette conclusion : Calice = communion au sang du Christ ; — Pain = communion au corps du Christ.

Parce qu'il n'y a qu'*un* sang et *un* corps, *nous sommes tous un.*

Le texte et le contexte doivent donc être entendus en ce qu'il s'agit bien du corps réel du Seigneur et d'une réelle participation à ce corps. Le terme employé par S. Paul « *koinonia* » exprime la participation effective à la chair réelle et au sang du Seigneur. Car il signifie l'union de deux ou de plusieurs personnes, qui prennent part au même objet, sans que cet objet soit détruit [1].

De l'unité indivisée et indivisible du Corps du Christ, S. Paul tire cette conclusion : « *Nous sommes un :* la multitude que nous sommes forme un seul corps » (℣. 17). L'affirmation de l'unité fondée sur le Corps réel conduit ses pensées jusqu'au corps mystique du Christ, jusqu'à l'Eglise, dont nous sommes les membres. Aux Romains (xii, 5), il est dit : « ...nous formons un seul corps dans le Christ et nous sommes membres, chacun pour notre part, les uns des autres. » Dans la Ire Epître aux Corinthiens c'est de toute évidence le Corps réel du Christ qui est le fondement du Corps mystique et cela dans la mesure où la participation au Pain et au Vin a pour conséquence une communauté analogue à celle d'un corps avec ses membres.

Avant d'entrer dans l'exposé de l'enseignement paulinien au sujet de l'unité dans le Corps du Christ, il nous faut mettre en évidence trois vérités qui constituent les antécédents obligatoires pour tout ce qui suivra.

En premier lieu : la présence réelle : le Christ est réellement, vraiment et substantiellement présent avec sa chair, son sang, avec sa divinité et son humanité, sous les espèces du Pain et du Vin.

En second lieu : entre le Christ et l'âme s'effectue, dans la sainte Communion, la plus intime unité, selon ce mot de S. Jean (vi, 56) : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » Une double incorporation se fait : l'âme est incorporée au Christ et le Christ est incorporé à l'âme.

En troisième lieu : le Christ est, avec sa chair et son sang, en chaque partie de l'Hostie consacrée (ou du vin), présent tout entier. Le Christ n'est pas divisé, quand l'hostie l'est, il n'est pas multiplié, quand les hosties le sont. C'est un seul et même Christ qui se trouve dans plusieurs parties ou dans plusieurs hosties. Quiconque communie ne reçoit pas seulement une partie du Christ, il ne reçoit pas davantage une autre partie qu'un autre communiant, tous deux reçoivent le même Christ, exactement le même Corps du Seigneur. C'est le même Christ qui est dans l'un comme dans l'autre.

« *Moi dans le Christ, toi dans le Christ* », nous sommes tous les deux dans le Christ, et *nous sommes* ainsi *un dans le Christ.*

Le Christ nous unit dans une seule unité, qui est bien davantage que toutes les unions ou associations ordinaires. Dans celles-ci, il n'y a qu'une participation, la prise de parts diverses dans un tout. S. Jean Chrysostome explique (24e homélie sur la Ire aux Corinthiens) le verset 16 du chap. x : « Le Pain que nous rompons n'est-il pas une communion *(koinonia)* au corps du Christ ? » de la façon suivante :

« Pourquoi ne dit-il pas : *participation (métoché) ?* Parce qu'il a voulu exprimer quelque chose de plus grand et traduire une union très intime. Car non seulement nous entrons en société, en le recevant et en nous en nourrissant, mais aussi en unification. Car, de même que ce Corps est identique au Christ, de même nous nous sommes identifiés à lui par ce Pain » [2].

* *

2. — Parce que le Christ, le grand Pédagogue de l'humanité, voulait confirmer ses disciples dans l'unité par tous les moyens éducatifs, il a voulu utiliser dans la dernière Cène une manière d'agir extrêmement importante, qui formât une innovation et une nouvelle différence au regard du Repas pascal. Dans

[1] Voir Coppens, *loc. cit.*, page 46.

[2] Migne, *Patr. Gr.*, xli, col. 200.

celui-ci en effet chaque participant avait sa coupe particulière, pour prendre la boisson pascale. Jésus, lui, ne prit qu'*un seul* calice, le bénit et le présenta aux disciples. « Il prit (un calice), rendit grâces, et le présenta aux apôtres en disant : *Buvez-en tous* » (Mat., XXVI, 27).

« Il prit le calice, rendit grâces et le leur présenta et *ils en burent tous* » (Marc, XIV, 23). C'est bien d'*un seul calice* qu'ils burent tous, pour que la même unité, que signifiait déjà le fait de manger du même Pain, fût également visible dans le calice.

Le Christ aurait pu instituer le Sacrement de l'autel même en s'en tenant à l'usage du calice individuel. Car l'unité était déjà indiquée dans l'usage du même Pain rompu : le Chef de famille avait un grand pain qu'il rompait en beaucoup de morceaux et qu'il partageait entre les convives.

Mais parce que le Christ voulait extirper jusqu'au dernier reste d'esprit égoïste, dans la Communion, il tint à ne prendre qu'un calice et il réalisa ainsi, au moyen du signe visible *(per visibilia)* de l'unité de calice et de l'unité de pain, un symbolisme de la communion du royaume de Dieu *(ad invisibilia)*. Bien que la présence du Christ demeurât cachée à la perception sensible, le Christ ne voulut pas pour autant renoncer à rendre perceptible aux sens cette unité réalisée par sa présence.

* *

3. — L'écrit primitif connu intitulé la *Didaché*, c.-à-d. « *La Doctrine des Douze Apôtres* », offre dans son exposé de la célébration de l'Eucharistie, la belle prière suivante :

« Nous Te remercions, notre Père, pour la vie et la connaissance que Tu nous a fait connaître par Jésus, Ton Serviteur ; à Toi la gloire pour l'éternité. De même que ce pain rompu était dispersé sur les montagnes et a été réuni en une seule chose, ainsi puisse Ta Communauté être rassemblée des extrémités de la terre en Ton Royaume ; parce que à Toi appartiennent la Gloire et la Puissance par Jésus-Christ pour l'éternité. »

La belle comparaison avec les grains de blé a été à maintes reprises utilisée par les Pères de l'Eglise et étendue aux grains de raisin de la vigne.

S. Cyprien écrit dans sa lettre à Magnus :

« Si le Seigneur désigne son Corps sous le signe du pain qui est formé de la réunion d'un grand nombre de grains de blé, c'est pour désigner ainsi notre peuple uni, dont il portait l'essence en lui-même. Et s'il désigne son sang sous le signe du vin, parce que le vin est obtenu en cueillant et en pressant un grand nombre de grappes et de grains de raisin, c'est pour représenter de même son troupeau, qu'il le constitue à l'aide du mélange d'une grande multitude fondue en un seul corps »[3].

S. Augustin relève de même, dans son 26e traité sur l'Evangile de S. Jean, l'efficacité unitive de la sainte Communion, dans la

« communion des saints, où existera la paix et l'unité pleine et parfaite. C'est pourquoi N.-S. Jésus-Christ, comme des hommes de Dieu l'ont compris avant nous, a présenté son Corps et son Sang sous le symbole de ces choses qui sont ramenées de la multiplicité des éléments à l'unité. L'un en effet est formé par une pluralité de grains de blé et l'autre sort d'une pluralité de grains de raisin »[4].

Au Sermon 327, S. Augustin fait un devoir à ses auditeurs d'aimer l'unité :

« Il vous est enseigné par ce Pain comment vous devez aimer l'unité. Le pain est-il en effet formé d'un seul grain ? N'y avait-il pas un grand nombre de grains de blé ? Mais avant de devenir du pain, ils étaient séparés. On les a réunis au moyen de l'eau...»[5]

Un autre « Docteur de l'Eucharistie », l'orateur eucharistique par excellence, S. Jean Chrysostome a, au sujet des paroles de S. Paul dans I Cor., X, 16 et s., XII, 27, et dans Rom., XII, 5, développé le sens de la comparaison, sous une forme classique :

« Qu'est-ce donc que le pain ? Le Corps du Christ ! Que deviennent ceux qui y prennent part ? Le Corps du Christ ! Non pas plusieurs corps, mais un seul Corps. Car, de même que le pain est formé d'un grand nombre de grains de blé, et devient une seule chose, en sorte que les grains de blé ne sont plus visibles, bien qu'ils soient toujours là, mais ne sont plus perceptibles individuellement, en raison de leur fusion,
de même nous aussi, entre nous, nous devenons
et aussi avec le Christ une seule chose,
car l'un n'est pas nourri de tel corps et l'autre de tel autre corps,
mais tous du même corps ! »[6].

De toutes ces citations des Pères il faut retenir que le pain issu des grains de blé et le vin obtenu à partir des grains de raisin représentent, déjà, dans la nature, l'unité. Il faut également retenir qu'ils *réalisent l'unité*, comme Corps du Christ, non seulement en tant que signes représentatifs, mais en tant que signes efficaces. L'unité de la multitude est réalisée par le corps du Christ, en tant qu'un et identique pour tous les communiants.

* *

4. — Le Corps du Seigneur doit être un *moyen de salut contre l'éparpillement et les divisions* dans le monde.

Le monde ressemble à ces nombreux grains de blé qui, avant la confection du pain, étaient séparés.

C'est l'une des propriétés naturelles du monde de la matière d'être divisé ou divisible. La physique résout les composés matériels en atomes, qui, à leur tour, sont résolubles dans les masses du noyau et des électrons. Divisibilité et division caractérisent le monde matériel[7]. Celui qui ne connaît que le

[3] Migne, *Patr. Lat.*, III, 1142.

[4] Migne, *Patr. Lat.*, XXXV, 1614.

[5] Migne, *Patr. Lat.*, XXXVIII, 1100. Des passages analogues sont groupés dans Fr. Hofmann, *Der Kirchenbegriff des hl Augustinus*, Munich, 1933, p. 394, 397, 403.

[6] Migne, *Patr. Gr.*, LXI, 200.

[7] Voir sur ce point les belles réflexions de M. Hauscher, dans son livre sur Paschase Radbert (Mayence, 1862), p. 268 : « Il se passe, dans le monde surnaturel le contraire de ce qui arrive dans le monde naturel. Dans la vie physique, la propagation et l'accroissement se font par individualisation, séparation, dispersion. Dans le monde surnaturel, le progrès évolutif au contraire est dans la réunion, grâce à laquelle le Royaume de Dieu, le Corps mystique du Christ grandit et se développe. *Les individus isolés et dispersés* par leur

monde matériel et ne laisse guider sa pensée que par lui, — en d'autres termes, celui qui pense en matérialiste, — ne peut pas comprendre le sens de l'Eucharistie. Pour le mode de pensée matérialiste, que l'Ecriture et les Pères appellent charnel, l'intelligence de l'efficacité unifiante de la communion demeure fermée. S. Augustin fait allusion à cela *(Tract in Joannem,* XXVII) :

L'Apôtre déclare, et il dit la vérité : « Les aspirations de la chair vont à la mort » (Rom., VIII, 6). Le Seigneur nous donne sa chair à manger, et « comprendre cela charnellement, c'est la mort », bien qu'il dise de sa chair qu'elle contient la vie éternelle. Nous ne devons donc pas comprendre la chair charnellement »[8].

Contre la division qui, dans les espèces persistantes, dans les accidents du pain et du vin, demeure visible et, pour un esprit limité au mode de penser matériel, apparaît comme une véritable division, Jésus affirme de façon admirable *son* unité. La conception non charnelle, la conception spirituelle tire de là le mode merveilleux d'être de la substance du Corps du Christ. Scheeben[9] écrit à ce sujet :

« C'est précisément en cela que consiste le miracle et le mystère, à savoir que le Corps du Christ existe ici d'une manière surnaturelle, de la même façon que des substances d'une tout autre sorte peuvent exister naturellement. Bien qu'il soit matériel, le Corps du Christ existe *à la façon d'une substance spirituelle,* en ce sens que, comme l'âme dans le corps, il est tout entier et indivisible dans toute l'hostie et dans chaque partie de cette hostie et qu'il est soustrait à toute perception sensible. Il existe même *d'une manière analogue à celle de la substance divine,* en ce sens que, tandis qu'une substance spirituelle par sa vertu naturelle ne peut exister ainsi, il peut se trouver non seulement en un lieu, mais dans une infinité de lieux distincts et partout substantiellement présent. »

La divisibilité de la matière est supprimée, l'unité triomphe ! C'est une réalisation vraiment merveilleuse que ce qui, en soi, ne connaît que la division et ne présente que division, soit appelé ainsi à l'unité et puisse participer à l'unité, bien plus qu'il puisse en un sens communiquer l'unité !

Le communiant en effet reçoit l'espèce, la forme extérieure du pain et du vin, et par elle la substance unifiante du Corps du Christ, cachée sous l'espèce et portant les accidents du pain et du vin. C'est en cela qu'il faut voir exprimée en image cette vérité que les nombreux grains de blé formant le pain et les nombreux grains de raisin formant le vin contribuent à la constitution de l'unité.

De même que les Pères de l'Eglise tiraient de la comparaison des grains de blé et de raisin le devoir de la concorde et de l'amour, ainsi on peut tirer la même conclusion des accidents du pain et du vin et de la substance du Christ. L'être eucharistique et, par là même, l'Eucharistie tout entière oppose à toute séparation, à toute division, à tout schisme une digue puissante ! Elle retient ensemble les forces divergentes. Quelle haute mission a à remplir l'Eucharistie, dès qu'elle est comprise correctement et envisagée comme il faut ! Combien de conflits sociaux combien de déchirements, combien d'hostilités, combien de troubles et de haines n'y a-t-il pas à combattre ! Le mouvement eucharistique du temps présent doit s'attaquer à tout cela.

* *

5. — Lorsque l'on considère l'action pacifiante et unifiante de l'Eucharistie, on est tenté de citer la phrase de S. Thomas d'Aquin : « Les biens spirituels peuvent à la fois et dans toute leur étendue devenir la propriété de plusieurs, mais non pas les biens matériels[10].» On comprend aisément dès lors que le même Corps du Christ puisse être reçu en même temps par un grand nombre. L'explication vient de ce que *le mode d'existence* de ce Corps *est celui d'une substance spirituelle.* Mais si légitime que soit cette explication pour les biens spirituels en général, elle ne s'applique pas à l'unité que produit le Corps du Christ. Le Corps du Christ ne doit pas être évaporé en une substance spirituelle, c'est bien plutôt *le même Corps matériel,* qui est reçu à la fois, de façon miraculeuse, par un grand nombre et qui unit et relie cette multitude.

En dépit de cette remarque, le fait de l'existence à la manière d'une substance spirituelle suggère plus d'une réflexion. C'est encore Scheeben qui dit :

« Par là (par cette existence à forme spirituelle), la présence réelle n'est pas supprimée, mais au contraire établie dans un réalisme plus complet, car les esprits peuvent être présents dans un lieu d'une manière plus réelle, plus intime et plus parfaite que les corps »[1].

L'unification qui est apportée d'une manière spirituelle, est plus profonde et plus intime que toute action corporelle, et dans la mesure où elle est de nature *divine,* elle surpasse également toute unification spirituelle.

Du moment qu'il s'agit du Corps du Fils de Dieu, il faut bien qu'il offre quelques caractères du mode d'existence de la nature divine, comme par exemple cette particularité d'être indivisé et indivisible en beaucoup de lieux à la fois, et d'être présent en beaucoup de personnes et au plus intime des hommes et des choses[2].

De même que le Corps du Christ existe dans

naissance naturelle *sont de nouveau rassemblés* par leur renaissance spirituelle au Baptême, en vertu de l'infusion du même principe de vie qui est la grâce, et une seconde fois par l'Eucharistie, en tant qu'accomplissement du Baptême, *pour former une pareille unité dans le Christ.* Et ainsi l'usage de l'Eucharistie, qui commence virtuellement au Baptême, constitue le *contrepoids* surnaturel et spirituel de la génération naturelle. »

[8] Migne, *Patr. Lat.,* XXXV, 1616. On trouvera ce passage et d'autres analogues de S. Augustin, dans le Bréviaire, Fête du Très-Saint-Sacrement, III Noct., 7e leçon ; férie 6, second jour de l'Octave, leçon 8 ; troisième jour de l'Octave, leçons 7-9.

[9] Ouvrage cité, *Die Mysterien des Christentums,* p. 444.

[10] *Somme théol.,* IIIa, q. 23, art. 1, ad 3. — Voir aussi I-II, q. 28, art. 4, ad 2. Le Dr Rudolf Graber qui a cité ces textes dans son article intitulé « *Retour au St-Esprit* » dans le *Katholik* du 16 mai 1937, déclarait que la même pensée se trouve dans S. Augustin.

[1] *Loc. cit.,* page 449.

une unité avec les espèces du pain et du vin plus sublime que toutes les unions naturelles, de même il réalise une communion entre les communiants surpassant toutes les autres. Rien de créé ne peut unir aussi profondément et aussi immédiatement, que le Christ ne le fait dans les âmes des communiants. Parce que c'est le même corps, il n'est aucune communion entre les hommes qui soit aussi profondément fondée que celle-ci.

La chair et le sang du Christ sont le gage de l'unité, *le Christ est le garant de l'unité, de la communion, de l'amour et de la paix !* Peut-il y avoir un garant plus sûr et plus puissant que le Fils de Dieu, le « hagios ischyros », « athanatos », le Saint, le Fort, l'Immortel ?

* *

6. — Une particularité de l'unification eucharistique est encore à relever : elle touche à l'indépendance de la personne après l'union et présente un cas spécial du problème des rapports entre « *Individu et Communauté* ».

Du moment que l'unification eucharistique est la plus intime que l'on puisse imaginer, il semble que la suppression des frontières et l'entrée dans l'unité doivent aller plus loin que ce que l'on peut penser. Mais *S. Chrysostome*, dans le texte déjà cité, a remarqué que les grains de blé ne peuvent plus être vus, « *bien qu'ils soient toujours là* ». De même, dans la communion, il se fait un contact des plus intimes, et même une fusion, sans que pour cela les frontières de la personne soient déplacées, sans que l'indépendance de la personne soit atteinte. L'unification ne doit pas être entendue au sens spatial, ni comprise mécaniquement et matériellement, car elle est aussi intérieure que la pénétration spirituelle et divine qui la réalise. Cette union ne détruit pas, elle ne supprime rien, elle construit bien plutôt, elle élève ce qu'elle touche à un degré, à une sphère supérieure. Les frontières entre la personne du communiant et le Christ sont maintenues, mais elles reculent devant les tendances unifiantes. La même chose se produit pour les frontières qui séparent les personnes des divers communiants. Tout en insistant sur l'amour du prochain, le Christ n'a jamais ni nulle part enseigné qu'il fallait anéantir ou dissoudre la personne, mais il a tout au contraire établi comme idéal la liberté des enfants de Dieu. Dans le passé le plus récent, l'Eglise a défendu les droits de la personne humaine contre les atteintes du collectivisme de masse [3]. La communion établit des ponts d'homme à homme, mais il n'y aurait plus de ponts ni même de lien unitif, si les deux êtres à unir cessaient d'exister.

Parce que la communion est un pont, partout où ce pont a été jeté, il ne peut plus y avoir d'abîme ; là où il existe des abîmes et des oppositions, il faut que la communion et le sentiment d'amour qu'elle engendre jette un pont sur ce qui sépare, supprime ou surmonte les oppositions. La seconde antienne du premier nocturne de la Fête du Saint-Sacrement est ainsi conçue : « *Communione calicis, quo Deus ipse sumitur, non vitulorum sanguine, congregavit nos Dominus.* » — « Par la communion du calice, dans lequel Dieu même est reçu, et non par le sang des taureaux, le Seigneur nous a réunis. »

Dans le caractère social de l'Eucharistie, il y a une constante et grave obligation de penser et d'agir socialement.

[2] Scheeben, *ibid.*, p. 450.
[3] Encyclique de Pie XI, 19 mars 1937, n° 29.

PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

4e commandement de Dieu

X

Devoirs des parents :

B. — Le bon exemple dans la pratique des vertus

Mes frères,

Ne vous étonnez pas que j'insiste d'abord sur le devoir du bon exemple que les parents doivent donner à leurs enfants. Ce devoir s'impose, en raison de l'instinct d'imitation, particulièrement développé chez l'enfant et chez l'adolescent. Et il s'impose tout particulièrement en ce qui concerne la pratique des vertus sociales et des vertus religieuses.

I. — *La force de l'imitation*

Un philosophe, mort au début de ce siècle, Gabriel Tarde, a cru pouvoir affirmer que le fait social fondamental est l'*imitation*. L'imitation du passé, c'est la tradition ; l'imitation du présent, c'est la mode. Bien des familles sont encore chrétiennes par tradition ; mais la mode, chez elles, est bien souvent de ne plus pratiquer. Le devoir des parents chrétiens, vraiment chrétiens, est donc non seulement de maintenir les traditions religieuses reçues de leurs ancêtres, mais encore, par leur exemple actuel, de propager, chez leurs enfants, si je puis employer ce terme bien inexact, la *mode* des vertus sociales et chrétiennes.

Les leçons, en effet, sont peu de chose, si l'exemple de ceux qui les donnent n'en viennent pas assurer l'efficacité. « Long chemin que celui des préceptes ; court et efficace celui des exemples ». Ce proverbe a trouvé sa vérification à toutes les époques : les bons exemples des parents sont souverainement efficaces pour entraîner les enfants vers le bien ; les mauvais exemples, surtout ceux qui viennent des parents, ne peuvent que jeter le trouble dans leurs âmes et fournir des occasions de perversions. N.-S. nous a mis en garde contre ceux « qui disent et ne font pas » (Mat., XXIII, 3). Comment voulez-vous, en effet, qu'un enfant obligé par le règlement du catéchisme d'assister le dimanche à la messe, puisse persévérer, après la communion entrer à l'église ou ne sanctifier que les plus grandes fêtes sans se soucier des dimanches ordinaires ? Ce que le père fait, l'enfant le fera ; le proverbe est bien vrai : tel père, tel fils.

II. — *La pratique des vertus sociales*

L'exemple des parents est nécessaire, tout d'abord, pour habituer les enfants à la pratique des vertus *sociales*. S. Thomas d'Aquin a longuement étudié ces vertus sociales : la piété filiale à l'intérieur de la famille ; le respect et l'honneur dus aux supérieurs ; l'obéissance et la gratitude ; la véracité et l'amitié, la libéralité, sans compter les grandes vertus de justice et d'amour du prochain. On se plaint beaucoup de nos jours de voir ces belles vertus être trop fréquemment absentes des relations humaines. Plus qu'autrefois, on croit y trouver le manque de respect à l'égard des parents et des supérieurs, un certain esprit de liberté confinant souvent à la désobéissance et à l'insubordination ; l'ingratitude